

FICHE COVID-19
DATE DE MISE À JOUR : 14 MARS 2022

GÉNÉRALITÉS

—

ACTIVITÉS

DE PLEINE NATURE





BASE JURIDIQUE - SE REPORTER À LA FICHE « JURIDIQUE »

Décret n° 2022-352 du 12 mars 2022 modifiant le décret 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

Ces généralités ont pour but d'offrir des recommandations permettant de donner des éléments pratiques de mise en place du cadre réglementaire et des recommandations éditées par le ministère des sports. Ce ne sont que des recommandations pour les usagers de la nature pour faciliter la mise en pratique des recommandations du ministère.

LES CONSEILS DU CROS GRAND EST

Gestes barrières et mesures à mettre en place

Organisation générale :

- Possibilité de pratique sportive en extérieur et intérieur
- Possibilité de pratique sportive de contact autorisée dans le respect des protocoles
- **Respect des protocoles sanitaires et ceux des fédérations sportives délégataires de l'organisation des activités physiques et sportives sur le territoire**

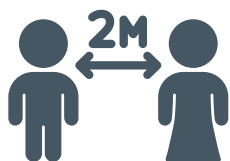


Il est très important de tenir un registre des fréquentations de vos structures afin de pouvoir tracer les personnes-contacts en cas de déclaration de COVID de la part d'un pratiquant.

SYMPTÔMES D'ALERTE

Arrêter impérativement toute activité physique et consulter rapidement un médecin devant l'apparition des signes d'alerte suivants :

- douleur dans la poitrine
- essoufflement anormal
- palpitations
- variation anormale de la fréquence cardiaque au repos ou à l'effort
- perte brutale du goût et/ou de l'odorat
- fatigue anormale
- reprise ou apparition d'une toux sèche



ATTENTION

Des mesures complémentaires pourront être prises par les préfets. Afin de pouvoir vous renseigner, conseiller, accompagner au mieux, le CROS Grand Est vous propose de prendre contact directement avec le Service Sports de Nature qui se tient à jour de chaque changement, que ce soit national ou départemental.

Pour aller plus loin, vous pouvez aller consulter les fiches du guide du ministère des sports téléchargeables sur le site internet du CROS : <https://www.sportgrandest.eu>

PERSONNES À CONTACTER AU CROS GRAND EST :

Marie RINGEISEN :

marieringeisen@franceolympique.com

Moana HEINY :

moanaheiny@franceolympique.com